

Les Loges en Jardins

Culture et Permaculture de parcelles potagères à usage familial, jardins familiaux et jardins partagés

Culture et Permaculture de parcelles potagères à usage familial, jardins familiaux et jardins partagés
Cotisations : 35 € pour adhérer à l'association +20 € comme contribution à la participation aux jardins partagés et/ou +10 € pour cultiver une parcelle du jardin familial

- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)
- [Partager sur Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Partager par email](#)
- [Enregistrer en PDF](#)